

## SEANCE ordinaire du 14 mars 2025 à 19 h 00

Afférents au Conseil = 15      En exercice = 14      Présents à la séance : 9      Convocation du 04/03/2025

le Conseil, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur DURAND Gérard, Maire.

Présents : Mmes Maria DRABOWICZ, Agnès GRILLOT, Christelle GUILLEMINOT, Rosaria SWIADEK, MM. Stéphane GIRARD, Patrice LARONZE, Benjamin LEDOUX, Dominique RAVAUT et Gérard DURAND, Maire.

Absents, excusés et pouvoirs : M. Patrick CAMUS = pouvoir à Mme Maria DRABOWICZ  
M. Loïc GARNIER = pouvoir à M. Patrice LARONZE  
M. Aimé MAIERON = pouvoir à M. Gérard DURAND  
M. Patrick JURY = pouvoir à M. Dominique RAVAUT

Absents : Mme Marion ALEXANDRE

Désignation du Secrétaire de séance : Mme Agnès GRILLOT

**Délibération n° 020 2025****Affectation du Résultat cumulé 2024 Budget annexe Lotissement du Clos des Bruyères**

Le résultat cumulé pour l'exercice 2024 (avec celui des années antérieures) s'élève à un montant de :

. Déficit d'Investissement reporté 2023	=	- 9 718,09 €
. Déficit d'Investissement 2024	=	- 11 593,29 €
. Déficit d'Investissement cumulé - art. 1	=	- 21 311,38 €

Il est proposé de l'affecter de la façon suivante :

. Excédent de Fonctionnement reporté 2023	=	30 199,17 €
. Excédent de Fonctionnement 2024	=	2 700,22 €
. Excédent de Fonctionnement cumulé - art. 002	=	32 899,39 €

*A l'unanimité, soit 13 voix pour, les membres du Conseil Municipal présents ou représentés acceptent l'affectation du résultat cumulé 2024 comme indiqué ci-dessus.*

Signatures du Maire et du secrétaire, pour extrait conforme :

Le secrétaire de séance



Le Maire, Gérard DURAND

